



RECRUTEMENT EPCC 2019

CONSEILLER PEDAGOGIQUE « TERRAINS ET MONDES PROFESSIONNELS » (h/f)

PRISE DE FONCTION : RENTREE 2019 // 1er septembre 2019

Présentation de la structure

L'EPCC *Pôle Supérieur d'enseignement artistique Aubervilliers – La Courneuve – Seine-Saint-Denis – Ile-de-France* dit « *Pôle Sup'93* » est un établissement de 1^{er} cycle d'enseignement supérieur formant les musiciens-interprètes et enseignants d'aujourd'hui et de demain.

Il est accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), au titre de cursus construit en partenariat avec l'Université Paris 8 permettant l'obtention conjointe du DNSPM et d'une Licence « Arts, mention musicologie » de l'Université;
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE), en formation initiale et en formation continue ; le Pôle Sup'93 est par ailleurs centre de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le DE.

A ce titre, le Pôle Sup'93 noue des partenariats sur tout le territoire avec des structures telles que l'Académie Fratellini, l'Orchestre national d'Ile-de-France, les Archives nationales, l'IRCAM, la Philharmonie de Paris, l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière, le Festival de Saint-Denis, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et bien d'autres. Ces partenariats nourrissent, chaque année, les propositions artistiques faites aux étudiants au sein des cursus pour les mises en situations professionnelles : concerts symphoniques, de musique de chambre, de jazz, ciné-concerts, interventions dans les écoles, les collèges, les médiathèques, stages dans tous les conservatoires d'Ile-de-France, leur permettant, ainsi, de découvrir les multiples facettes de leurs futurs métiers.

Le Pôle Sup'93 est soutenu par le Ministère en charge de la Culture et la DRAC Ile-de-France, les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Etablissement Public Plaine Commune.

Il est membre associé de la ComUE *Paris Lumières* et fait partie de l'*Association Nationale d'Etablissements d'Enseignement Supérieur de la Création / Arts de la Scène* (ANESCAS).

Il s'appuie sur les forces respectives du Conservatoire à Rayonnement Régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR93) et du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Aulnay-sous-Bois (CRD Aulnay-sous-Bois) qui partagent, avec le Pôle, leurs locaux, leurs parcs instrumentaux et une partie de leurs équipes enseignantes.

Après plusieurs années de préfiguration sous la forme associative, le Pôle Sup'93 a adopté, depuis le 1^{er} janvier 2019, le statut d'**Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) à caractère administratif**.

Le présent recrutement s'inscrit dans le contexte de développement et de renouvellement d'une partie de l'équipe permanente du Pôle Sup'93, consécutif à ce changement de statut.

Missions

Sous l'autorité de la direction de l'établissement, en lien avec les conseillers pédagogiques et le service « scolarité », le conseiller pédagogique « Terrains et mondes professionnels » (h/f) :

Contribue à la réalisation des projets artistiques prévus par les maquettes :

- En cursus DE : accompagne les étudiants/stagiaires en cursus DE dans la conception et la réalisation de leur « projet artistique à vocation pédagogique » :
 - En recevant et instruisant les propositions de projets artistiques à vocation pédagogique des étudiants/stagiaires ;
 - En relançant, si nécessaire, les étudiants/stagiaires circonvenant au calendrier de travail prévu et en reportant au coordinateur des études toute situation de scolarité anormale ou problématique ;
 - En assurant des heures d'enseignement relatives à la conception d'un tel projet ;
 - En recevant les étudiants/stagiaires en RV individuels d'accompagnement à la conception, la réalisation et l'évaluation du projet ;
 - En évaluant le travail des étudiants, au titre du contrôle continu ;
 - En reportant dans les tableaux de suivi conçus à cet effet toutes les informations relatives à l'organisation pédagogique et logistique de ces projets ;
 - En organisant les captations des projets (suivi et contact techniciens, archivage des vidéos).
- En cursus DNSPM et DE : développe l'adossement des projets artistiques à des dispositifs d'éducation artistique et culturelle :
 - En concevant, en lien avec la direction du Pôle et les partenaires institutionnels, les objectifs et contenus de ces dispositifs ;
 - En accompagnant les étudiants dans la mise en œuvre de ces dispositifs (tutorat de terrain, intervention directe) ;
 - En participant à la formation des étudiants/stagiaires à la conception et à la conduite de ces dispositifs (cours).

Assure le suivi pédagogique des stages prévus par les maquettes DE et DNSPM :

- Assure, en lien avec le coordinateur des études, un suivi des validations de stage par les étudiants ; le cas échéant, alerte les étudiants en dette de validation et reporte au Coordinateur des études toute situation de scolarité anormale ou problématique ;
- Reçoit et valide les propositions de stage faites par les étudiants ;
- Instruit les fiches de renseignement relatifs aux stages adressées par les étudiants, communique au service administratif les informations nécessaires à l'établissement de la convention de stage et complète les tableaux de suivi ;
- Informe le tuteur du stage des attendus de l'exercice et assure, en relation avec lui, le suivi du stage ;
- Reçoit, enregistre et évalue les rapports de stage proposés par les étudiants ;
- Dans le cadre des cursus DNSPM, travaille en lien avec les structures culturelles à la conception de propositions de stage à faire aux étudiants.
- Dans le cadre des cursus DE, travaille en lien avec les établissements d'enseignement artistique spécialisé au repérage de tuteurs potentiels.

Conseille les professionnels dans leur projet de formation continue au Pôle Sup'93 :

- Reçoit les candidats potentiels à l'entrée en formation continue et les informe sur les dispositifs de prise en charge ;
- Instruit les dossiers de candidature à l'examen d'entrée en formation continue en préparation de la commission de recevabilité ;
- Informe les candidats sur les solutions de prise en charge ;

- Participe à la commission de VAA des candidats admis en formation continue et établit le plan de formation individuel de chaque stagiaire.

Assure le suivi post-diplôme des anciens étudiants du Pôle Sup'93 :

- Conçoit les questionnaires d'insertion (à destination des anciens étudiants et de leurs employeurs) ;
- Pilote les enquêtes d'insertion et formalise ses résultats ;
- Contribue aux éventuels dispositifs d'accompagnement à l'insertion que le Pôle Sup'93 pourrait mettre en place à destination de ses anciens diplômés (conception, suivi).

Entretient la relation du Pôle Sup'93 avec le monde professionnel de l'enseignement artistique spécialisé et du spectacle vivant :

- Reçoit et diffuse auprès des étudiants et anciens étudiants les offres d'emploi susceptibles de les concerner ;
- Assure une veille sur l'actualité de l'enseignement artistique spécialisé et du spectacle vivant, en France comme à l'étranger : repérage de formes, de répertoires, de compétences mobilisées, de personnes-ressources éventuelles, etc. ;
- Contribue, en lien avec la direction pédagogique de l'établissement, à la définition des contenus d'enseignement appelés à favoriser la professionnalisation des étudiants/stagiaires ;
- Contribue à la conception et à l'organisation de toute action éventuelle organisée par le Pôle à destination des professionnels du secteur (rencontres professionnelles, actions de formation, etc.) ;
- Contribue à la valorisation des parcours et des diplômes du Pôle Sup'93 auprès des professionnels de l'enseignement artistique spécialisé et des structures de diffusion.

Participe aux tâches internes au Pôle Sup'93 :

- Apporte son soutien au service « Scolarité » (notamment dans le conseil apporté aux étudiants dans le choix de leur parcours universitaire) ;
- Représente, quand nécessaire, la direction de l'établissement dans des jurys ;
- Représente, quand nécessaire, le Pôle Sup'93 auprès de ses partenaires ou lors de la restitution de projets ;
- Rédige et analyse des documents statistiques annuels (relatifs aux stages, aux projets artistiques à vocation pédagogique), participe à la rédaction du bilan d'activités annuel, contribue à certaines enquêtes (ministère de la Culture, ministère de l'Enseignement supérieur, etc.) et à la constitution des dossiers d'accréditation.

Profil

- Etudes supérieures en musique ;
- Expérience artistique personnelle attestée ;
- Expérience dans l'enseignement artistique spécialisé (et de la conduite de projets dans ce cadre).

Aptitudes et compétences techniques

- Maîtrise au niveau professionnel d'une ou plusieurs expressions musicales (instrumentiste, chanteur, chef d'orchestre, compositeur, etc.)
- Connaissances techniques musicales et pédagogiques, culture artistique large ;
- Maîtrise des textes réglementaires encadrant le DNSPM et le DE de professeur de musique ;
- Connaissance de l'environnement professionnel, des statuts et des métiers visés par ces diplômes ;
- Connaissance des enjeux et des exigences de l'enseignement supérieur musical ;

- Maîtrise des outils informatiques (Word / Excel / Internet sous Windows) ;
- Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse de documents de différents types ;
- Sens du service public.

Aptitudes et compétences sociales

- Excellent relationnel, sens du contact et bienveillance ;
- Qualité d'écoute et de dialogue ;
- Volonté de travailler en équipe ;
- Maîtrise de la conduite de réunion et de la gestion de projet collectif ;
- Intégrité vis-à-vis de la hiérarchie.

Aptitudes et compétences organisationnelles

- Autonomie, dynamisme, réactivité ;
- Sens de l'organisation et de l'initiative ;
- Rigueur et méthode ;
- Capacité à hiérarchiser les priorités ;
- Adaptabilité à des situations nouvelles et polyvalence.

Conditions

- Recrutement sur le grade d'Attaché (catégorie A, filière administrative de la FPT) par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle (CDD de 3 ans renouvelable)
- 50 % Pass Navigo, tickets restaurant, mutuelle
- Poste à temps plein (37,5 heures/semaine, avec 15 jours d'ARTT). Pic d'activité en début et fin de chaque semestre ; nécessité ponctuelle de se rendre disponible en soirée ou le week-end (jury, concert)
- Poste implanté à La Courneuve (93) (RER B La Courneuve-Aubervilliers, T1 Hôtel-de-Ville de La Courneuve), avec nécessité de se déplacer sur les autres sites d'activité du Pôle (Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois) ou sur les lieux d'interventions et de stages des étudiants.
- Poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2019

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser par courriel **avant le 22 juin 2019** à :

recrutement@polesup93.fr

Référence : Recrutement CONSEILLER PEDAGOGIQUE

Les candidats dont le CV aura été retenu seront reçus pour un 1^{er} entretien le 1^{er} juillet 2019 ; puis, après sélection, un second entretien aura lieu le 5 juillet 2019.

Renseignements auprès de Jean-Claire Vançon, directeur : jcv@polesup93.fr

www.polesup93.fr